

# Note d'actualité sur la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification



## La note d'actualité sur la CNULCD !

Régulièrement, le Groupe de Travail Désertification vous propose une note décryptant l'actualité de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification.

Retrouvez dans cette note l'analyse des dernières négociations, les publications récentes, les prochains événements, un point sur les travaux scientifiques, etc.

## L'INTERVIEW à retrouver en intégralité [ici](#)

### Avec l'équipe de la CNULCD en charge de l'accélérateur de la Grande muraille verte (GMV)

Pourquoi l'accélérateur a été mis en place ?

Ce sont les conclusions du [rapport d'état de mise en œuvre de la GMV](#) publié en septembre 2020. Outre les informations sur l'état d'avancement, il souligne les principaux défis et obstacles à sa mise en œuvre : le manque d'intégration des questions environnementales dans les stratégies, politiques et plans d'activités sectoriels, l'insuffisance de coordination et d'échange d'informations, et les lacunes dans le suivi-évaluation des programmes.

Comment est structuré l'accélérateur ?

[Cinq piliers](#) ont été définis à la suite d'une consultation menée par le secrétariat du [One Planet Summit](#). Ils représentent bien la nouvelle vision de la GMV comme un programme de développement rural basé sur une gestion intégrée des écosystèmes et correspondant aux objectifs affichés des pays sur la résilience des écosystèmes et des populations.

Quelles missions sont assurées par la CNULCD dans le cadre de l'accélérateur ?

L'accélérateur n'est pas une nouvelle structure, il n'est pas un outil de plus et se doit d'être complémentaire des institutions, entités et processus existants de la GMV, et il les soutiendra. L'équipe se consacre actuellement à la conception des systèmes de suivi évaluation des flux financiers sur la GMV et des progrès réalisés. Cela passe par de nombreux échanges avec tous les partenaires et structures nationales dans les pays concernés, et se fait en synergie avec l'Agence panafricaine de la GMV.

Comment se composent les 16,2 milliards annoncés ?

L'ensemble des fonds qui ont été annoncés sont des fonds nouveaux. Ils sont composés de prêts, de dons et de garanties. Il s'agit de fonds que les donateurs se sont engagés à dépenser entre 2021 et 2025 dans les 11 pays de la GMV. Une analyse approfondie de ces fonds est nécessaire et est actuellement assurée par l'équipe de l'accélérateur.

Comment peuvent être mobilisés les 70% de financements restant nécessaires à l'horizon 2030 ?

L'accélérateur, à travers la mise en place d'un système de suivi-évaluation, le rapportage régulier sur les avancées et la fédération de tous les acteurs autour d'objectifs communs, a pour mission de démontrer que d'ici 2025, de réelles avancées auront lieu et seront documentées de manière rigoureuse, afin que les partenaires financiers s'engagent sur la période 2026-2030 à financer des projets à plus grande échelle pour atteindre les objectifs.

Quelles autres sources de financement sont envisagées ?

Outre les partenaires traditionnels au développement, le secteur privé s'est fortement engagé à soutenir des projets et interventions en faveur de la restauration des écosystèmes et du développement des filières agropastorales dans les pays de la GMV. Le [fonds NDT](#), l'initiative multilatérale [IAM Africa](#) dédiée à l'agroécologie en Afrique et le [Forum économique mondial](#) font partie des partenaires engagés. Le suivi de leur mobilisation et de leur intervention rentrera aussi dans le cadre de redevabilité en cours de construction. Il faut aussi arriver à mobiliser et impliquer d'autres partenaires au développement, que ce soient des agences nationales, des banques régionales ou internationales.

Comment l'accélérateur relèvera le défi de la gouvernance ?

Même si ce n'est pas dans les fonctions premières de l'accélérateur, une attention particulière sera portée aux renforcements des agences nationales de la GMV, sous un format de coalition nationale, qui devraient impliquer l'ensemble des acteurs publics nationaux, le secteur privé, le monde scientifique et la société civile.

L'accélérateur ambitionne-t-il d'améliorer la connexion des petits acteurs à l'initiative GMV ?

Oui et c'est essentiel. Cela se fera via la plateforme d'échange et la consultation prochaine des acteurs de la société civile, notamment dans la perspective des prochains événements de l'UICN, Afrique-France et COP26.



### Les dernières négociations entreprises au sein et autour de la CNUCLD

#### Assemblée générale des Nations unies

Le [dialogue de haut niveau sur la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse](#) s'est tenu le 14 juin 2021. Conformément aux résolutions 74/220 et 75/218 de l'Assemblée générale des Nations unies, le Président de l'Assemblée générale a convoqué ce dialogue de haut niveau afin d'évaluer les progrès accomplis dans la lutte contre la sécheresse, la désertification et la dégradation des terres au cours de la Décennie des Nations unies pour les déserts et la lutte contre la désertification et de définir les voies à suivre. Ce dialogue devait attirer l'attention sur les possibilités de redressement pendant et après la pandémie de Covid-19 qui peuvent être alignées sur les actions de lutte contre la dégradation des terres par le biais de projets créateurs d'emplois dans la restauration des terres, l'agriculture régénérative, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, et les investissements dans la gestion durable des terres. Le Président de l'Assemblée générale a expliqué qu'il s'agissait grâce à ce dialogue de « galvaniser la coopération internationale afin d'éviter une nouvelle dégradation et de faire revivre les terres dégradées ». Il a encouragé les pays à adopter et mettre en œuvre des objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres, qui ravivent les terres grâce à des stratégies de gestion durable des sols et de l'eau, et restaurent la biodiversité et les fonctions des écosystèmes. Il a également appelé à lutter contre l'agriculture non durable, « l'un des principaux moteurs de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse ». Enfin, le Président de l'Assemblée générale a appelé à renforcer les droits fonciers et les capacités financières et techniques des travailleurs agricoles.

#### UICN

Le Congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature est prévu du 3 au 11 septembre 2021 à Marseille en France, en présentiel et en virtuel. Cette année l'Assemblée des membres a adopté des motions par voie électronique et les séances plénières seront essentiellement consacrées à l'élection du Conseil de l'UICN et à l'approbation du programme et du plan financier pour la prochaine période quadriennale. Les motions constituent le mécanisme par lequel les membres guident la politique et le programme de l'UICN et influencent les organisations tierces. Toutes les motions deviennent des politiques générales de l'UICN, sous forme de résolutions et de recommandations. Les recommandations sont adressées à des tiers et peuvent avoir trait à toute question qui présente une importance dans le cadre des objectifs de l'UICN. Les trois motions suivantes revêtent un intérêt particulier pour la lutte contre la désertification et ont été approuvées par voie électronique en amont de cette Assemblée des membres :

- ▶ [Transformer les systèmes alimentaires mondiaux grâce à une gestion durable des terres, alignée sur les ODD de l'ONU](#)
- ▶ [Développer les pratiques agroécologiques comme solutions fondées sur la nature](#)
- ▶ [Lutter contre la dégradation et l'artificialisation des sols](#)

Le Forum est quant à lui un espace de débat public qui a vocation de présenter des solutions innovantes pour faire face aux défis les plus critiques à l'échelle locale et mondiale. Il comprendra un grand nombre de sessions dont six concernent directement la lutte contre la dégradation des terres (deux d'entre elles sont proposées par le CARI).

## ON PRÉVOIT



### Prochains événements internationaux liés à la désertification et à l'environnement

**Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification** : deuxième session extraordinaire de la Conférence des Parties (COP(ES-2)), entre le 6 et le 9 décembre 2021 en ligne

**Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires** : le 23 septembre 2021 à New York aux États-Unis

**Congrès mondial de la nature de l'UICN** : du 3 au 11 septembre 2021 à Marseille en France

**Sommet Afrique-France** : du 7 au 9 octobre 2021 à Montpellier en France

**Convention des Nations unies sur la diversité biologique** : 15<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties (COP15) du 11 au 15 octobre 2021 en ligne puis du 25 avril au 8 mai 2022 à Kunming en Chine

**Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques** : la 26<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties (COP26) du 1<sup>er</sup> au 12 novembre 2021 à Glasgow en Écosse

**Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification** : 15<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties (COP15) en mai 2022 en Côte-d'Ivoire





combat commun pour le développement durable », le CSFD donne son point de vue et propose neuf recommandations pour à la fois lutter contre la dégradation des terres et de la biodiversité, et appuyer le développement durable dans ces régions.

L'élevage pastoral est accusé de longue date de contribuer à la dégradation de l'environnement et, en particulier, à l'érosion de la biodiversité. Dans la fiche d'actualité dédiée à ce sujet, le CSFD montre que les relations entre pastoralisme et biodiversité sont multiples et peuvent s'avérer favorables au maintien de la diversité végétale fourragère et ligneuse. Le CSFD fournit une liste de recommandations pour un élevage pastoral durable, activité économique et sociale importante en Afrique saharo-sahélienne.

### Les fiches d'actualité du CSFD

Le CSFD a publié en août 2021 [trois fiches d'actualité sur les liens entre biodiversité et dégradation des terres en zones sèches](#). Celles-ci constituent de précieuses contributions aux travaux du Congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature en septembre 2021.

La plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) dresse un constat alarmant sur l'état de la biodiversité de la planète et nous appelle à (ré)agir au plus vite. Environ 1 million d'espèces vivantes seraient menacées et l'érosion des populations interviendrait à un rythme 100 à 1 000 fois supérieurs à ceux des précédents processus d'extinction. Dans la fiche d'actualité intitulée « Un

Traditionnellement, le système agricole oasisien est constitué de jardins composés d'une palmeraie sous laquelle sont présents des arbres fruitiers, au pied desquels se trouvent des productions maraichères ou fourragères. Une véritable « oasis » de biodiversité cultivée mais menacée. Dans cette fiche d'actualité rédigée par le CARI, le CSFD dresse les constats présente les différentes menaces qui pèsent sur l'agrobiodiversité oasisienne et dresse une liste de recommandations à adopter pour sauvegarder les oasis.

## ON RÉFLÉCHIT



### La désertification et la dégradation des terres dans les travaux de la CCNUCC

La CNULCD a participé au [dialogue structuré d'experts du deuxième examen périodique de la CCNUCC](#) afin d'aider à identifier les lacunes et les opportunités dans les efforts visant à contenir le réchauffement de la planète en dessous de 1,5 degré. Avec les représentants de la Convention sur la diversité biologique et de l'OMS, ils ont souligné les liens entre le travail de leurs agences et les changements climatiques, illustrant les principaux défis et les solutions potentielles, tandis qu'un représentant du Fonds pour l'environnement mondial a décrit les approches de celui-ci pour aider les pays à relever ces défis.

La CNULCD a décrit le potentiel de la neutralité en matière de dégradation des terres, qui permet d'offrir de multiples avantages tout en garantissant l'absence de nouvelle dégradation des terres en termes nets. Les experts du secrétariat ont également esquissé des pistes pour stimuler les systèmes de production respectueux de la nature et catalyser les efforts mondiaux pour transformer les engagements de restauration en actions sur le terrain. La CNULCD a présenté le travail en cours de développement d'un scénario de restauration qui sera publié dans le cadre de la seconde édition du [Global Land Outlook](#).





## Land Degradation Neutrality for Sustainable Agriculture and Food Security



## Restored Land, Healthy People, Green Recovery. Build Forward Better with Land-Centered Solutions



**Key messages**

**Protecting and restoring nature can help drive a green recovery and prevent future pandemics.** Investing in nature-based solutions, specifically land restoration, will allow us to build forward better: greener, healthier, stronger, and more sustainable.

**Covid-19 has revealed how vulnerable our societies and economies are to global, systemic risk.** Its root causes - land degradation, biodiversity loss, and climate change - are inter-linked. Furthermore, they are planetary crises in themselves.

**The pandemic, rooted as it is in exploitation of the environment, has been a devastating but timely wake up call.** It has shown that if we continue to abuse nature, waves of crises will cascade across our economies and societies.

On the other hand, it has also shown that **we can respond decisively when political will, collective action and sustained investment are aligned.**

Today, more than ever, societies are ready for change; there is broad consensus **that it is not only desirable but possible to build forward better** towards sustainable development anchored in multilateralism and global solidarity.

**Land restoration is an essential component of any building forward strategy.**

**Without land restoration, we will continue to face global crises.** Ensuring food and water security, reducing emissions, and conserving biodiversity will not be possible without concerted efforts to regenerate our natural capital and transform our food systems.

**Land is the foundation of our societies.** Over half of global GDP relies on what the land gives us. 90% of the food we consume comes from land. Land degradation already threatens the livelihoods and security of over 3 billion people.

**More than 125 countries have committed to targets and measures to restore the land, which is a strong start.**

**It can be much stronger if Covid-19 stimulus packages are targeted more towards it.** But only an approximate of 25 percent of such spending so far has gone green objectives.

**We have the tools to create healthier and more resilient societies and economies.** These include more responsible land governance, investments that protect and restore land and nature, and long-term strategic planning.

**The pandemic has given us a rare and small opportunity to review and rethink the future we can create,** a future of healthier citizens, secure livelihoods and greater equality and opportunity for all.

**We can seize that opportunity now.**

## Parcours numérique sur la désertification pour les collectivités

À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la désertification, le 17 juin 2021, Cités unies France, le CARI et le Groupe de travail désertification ont publié un [parcours numérique](#) dédié à ce sujet. Celui-ci met en avant les actions des collectivités face à la dégradation des terres.

Ce parcours est un récit multimédia collaboratif. Il se présente sous forme d'étapes reliées les unes aux autres, avec un thème spécifique pour chaque étape. Celles-ci sont enrichies d'exemples de coopération décentralisée, de ressources documentaires, d'outils pédagogiques et d'alternatives. On obtient ainsi les éléments nécessaires à une compréhension des enjeux et des idées concrètes pour passer à l'action contre la désertification.

Groupe de Travail Désertification  
12 rue du Courreau - 34380 Viols-le-Fort, France  
[info@gtdesertification.org](mailto:info@gtdesertification.org)  
+33 (0)4 67 55 61 18 / [www.gtdesertification.org](http://www.gtdesertification.org)

Coordination : CARI  
Rédaction : Manon Albagnac & Sébastien Chailleux  
Crédit photo : CARI, CNULCD, IISD  
Septembre 2021

